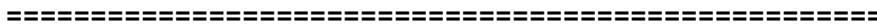




**Groupe de Travail Climat REDD Rénové  
GTCRR  
COORDINATION NATIONALE**



**NOTE DE POSITION**

**DU GROUPE DE TRAVAIL CLIMAT REDD RENOVE  
RELATIVE AU PROCESSUS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN RDC**

Après les controverses observées entre la Société civile environnementale et le Ministère de l'Aménagement du Territoire autour du document de politique nationale d'aménagement du territoire et le projet de loi sur relative à l'aménagement du territoire ; controverses observées depuis le mois de mars 2020, le Groupe de Travail Climat REDD Rénové, GTCRR, n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre les consultations des parties à travers ses structures membres et structures alliées, en vue de réunir et endosser tous les griefs portés sur ces deux principaux documents de manière à engager les échanges nourris avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire ont débouchés sur des versions consensuelles.

Le GTCRR a pris l'initiative d'élaborer un cahier de charge pour l'adresser à tous les Ministères dont les secteurs ont des incidences sur les forêts à préserver et secteurs identifiés comme piliers REDD dont l'Aménagement du Territoire.

Avec l'arrivée du Ministre d'État Guy LOANDO MBOYO à la tête du Ministère de l'Aménagement du Territoire, le dialogue a été relancé à travers l'audience accordée à la délégation du GTCRR conduite par le Président du Copil du GTCRR suivie de la présentation du cahier de charge sectoriel de la société civile environnementale au Ministre d'État et aux différents services de son ministère dont le Secrétariat Général et la Cellule Technique chargée de la réforme, (CAT) ; au cours d'un atelier d'information sur le processus même de l'aménagement du territoire organisé par CTIDD avec l'appui de Rights Ressources Initiative (RRI) en collaboration avec le GTCRR, des engagements ont été pris pour ouvrir une autre forme de concertation des parties pour harmoniser les vues

autour du projet de loi relative à l'aménagement du territoire qui a déjà été déposé à l'Assemblée Nationale par le gouvernement sortant de Sylvestre ILUNGA ILUNKAMBA

Trois journées des travaux se sont déroulés sous la conduite du Ministre d'État et Ministre de l'aménagement du territoire du 03 au 06 juin 2021 pour procéder à la relecture du projet de loi afin que les parties impliquées évaluent la pertinence des observations et suggestions faites par la société civile, telles qu'elles ont été consolidées par CODELT, en vue de leur intégration. Ces travaux ont permis d'harmoniser les vues autour du projet de loi sur l'AT et ont abouti à un projet de texte harmonisé. Un procès-verbal constatant ces faits a été établi et signé à l'occasion entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire et ses services et le GTCRR, représenté par ses membres.

Le GTCRR s'inscrit dans la logique de la lettre d'intention signée entre la RDC et le partenaire CAFI dont le FONAREDD facilite sa mise en œuvre afin d'une bonne relance et d'un aboutissement heureux du processus de réformes sectorielles en général et de l'Aménagement du territoire, en particulier et aussi entend poursuivre son partenariat avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, y compris lors des discussions de ce projet au niveau des Commissions de l'Assemblée Nationale et du Sénat, en vue de s'assurer de la préservation des acquis qualitatifs, dont le texte consensuel s'est enrichi, à la suite de l'ouverture affichée à l'égard de la société civile par le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Son Excellence Guy LOANDO MBOYO.

Ainsi donc, au nom de la société civile environnementale et structures alliées, le GTCRR espère aussi, s'agissant du Document de Politique Nationale en matière d'Aménagement du Territoire, qu'une autre ouverture sera obtenue de la part du Ministère d'État, Ministère de l'Aménagement du Territoire, pour mieux l'harmoniser avec les évolutions positives de son principal instrument de mise en œuvre, que constitue le projet de loi relative à l'Aménagement du Territoire, tel qu'il vient d'être amélioré par le travail conjoint entre l'équipe de la société civile et celle du Ministère.

Fait à Kinshasa, le 02/07/2021